

## C. Déstabilisation sur le marché mondial : Comment évoluer dans une compétition commerciale de plus en plus dure ?

### 1. Une déstabilisation induite par des traités de libre-échange sans mesures miroirs

L'agriculture française est fortement déstabilisée par la concurrence déloyale orchestrée par l'Union européenne. D'une part, l'UE pousse l'agriculture européenne à se verdir et à adopter des pratiques plus durables. Pour cela, l'UE a mis en place, dans le cadre du Pacte vert, un corpus législatif pour amorcer la transition écologique dans le monde agricole. Cette transition va avoir des conséquences sur l'organisation des systèmes agricoles et la compétitivité des filières. D'un autre côté, l'Union européenne autorise l'importation des produits agricoles venus hors d'UE et qui ne respectent pas les normes européennes de production. Outre le fait qu'ils ne respectent pas les normes, ces produits peuvent parfois bénéficier d'exonérations de droits de douane sur leur entrée dans l'espace économique lorsque des traités de libre-échange le prévoient.

Le fait que l'UE ne mette pas en place des mesures miroirs sur le secteur de l'agriculture entrave la compétitivité de toutes les filières agricoles européennes. Par exemple, l'Ukraine bénéficie d'exonération de droits de douane sur toutes les importations de produits agricoles, tant bien même qu'elle ne respecte qu'un tiers des normes européennes en matière de santé, de sécurité et d'environnement. De la même façon, les accords de libre échange avec le Mercosur induira une hausse des importations de produits agricoles en provenance d'Amérique du Sud. Mais là encore, le problème est que le Brésil utilise encore 150 pesticides qui sont interdits dans l'UE.

Établir des mesures miroirs dans les échanges commerciaux avec d'autres pays hors de l'UE est un fondamental qu'il faut mettre en place. Sans quoi l'agriculture européenne aura des difficultés structurelles dues à une concurrence déloyale pour amorcer sa transition environnementale.

#### CONCLUSION :

Effet de bord de l'euphorie du libre-échange, la France a négligé la singularité de son agriculture. Pourtant, l'agriculture française n'est structurellement pas faite pour être mise en concurrence avec des systèmes agricoles intensifs. De ce constat, la France ne peut pas choisir en même temps d'orienter ses systèmes agricoles dans une démarche de transition environnementale et de soutenir les importations de produits agricoles qui ne respectent pas un principe de concurrence loyale.

Les dynamiques de la concurrence déloyale ne peuvent pas s'appliquer dans le cas français. Le politique et les marchés doivent s'adapter aux spécificités du monde agricole français, et non l'inverse ! La France doit donner une orientation à son agriculture et autoriser les importations de produits que si elles respectent les règles françaises, ou du moins européennes.

Elle doit aussi donner au monde agricole une ligne claire quant au chemin à suivre dans un contexte européen.